



Toujours aussi dans de fausses pistes nourries par vraies motivations. C'est la césure que fait Jean ATANGANA, éditorialiste à la Crtv, au sujet des remaniements ministériel au Cameroun et dont la rumeur va et vient au sein de l'opinion depuis an.

Elle, la rumeur, est montée en puissance au lendemain des élections législatives et municipales couplées de février 2020. Et, à chaque occasion, la folle rumeur rejaille et rebondit dans le landerneau. Sans que rien ne pointe à l'horizon.

Ci-dessous l'éditorial de Jean ATANGANA :

On l'annonce ici. On le dit plutôt là-bas. Même plus loin, il n'y est pas. Comme des faux prophètes, il faut se méfier des bonimenteurs, ces messagers, colporteurs de nouvelles mensongères sur un remaniement ministériel que l'on annonce toujours comme imminent, mais qui tarde, depuis au moins un an, à pointer le bout du nez.

On l'a annoncé et attendu au lendemain du double scrutin municipal et législatif du 09 février 2020. Il n'est pas venu ! On l'a attendu après les élections régionales du 06 décembre 2020. Rien ne s'est produit ! Aux alentours du jour anniversaire du dernier remaniement ministériel en date, soit le 04 janvier 2019 (cela fait un peu plus de deux ans)... Ce fut en vain que les veilleurs ont monté la garde ! Les scrutateurs sont restés à regarder le ciel. Aucun signe ne leur est apparu !

Avant et après le Championnat d'Afrique des Nations de football, disputé au Cameroun du 16 janvier au 07 février 2021, la même rumeur de remaniement ministériel a parcouru les stades et estrades du landerneau politique. Sans suite ! Ou plutôt avec la suite que l'on connaît : zéro renouvellement de l'équipe gouvernementale ; zéro jeune fille au rendez-vous de son mariage, le jour dit ! Véritable Arlésienne est devenue le sujet du remaniement, objet de toutes les hantises ! On dit les marabouts araboutés pour faire tenir le bon bout à leurs clients.

La presse (une certaine presse) en fait l'écho à coups de scoops... foireux. On dit certains Ministres en position de départ, dont la liste s'allonge ou se rétrécit au gré des intérêts des «canards enchaînés ou libérés»... On dit que, depuis lors, certains cabinets ministériels se sont vidés des effets personnels de leur locataire... On dit, on dit... Que n'a-t-on dit ? Que n'a-t-on entendu ? Avec le retour des pluies, comme les lits de rivière, ainsi enfle la rumeur sur le remaniement ministériel au Cameroun. Tirons les choses au clair ! L'histoire des remaniements ministériels au Cameroun, depuis quatre décennies, nous donne une petite indication de l'espérance de vie des gouvernements. En quasiment dix ans, soit la primature la plus longue depuis 1982, (2009-2019), Philémon YANG a connu huit réaménagements ministériels.

En huit ans (1996-2004), premier record de longévité au poste de Premier Ministre, Peter MAFANY MUSONGUE enregistra sept remaniements ministériels. Et, au cours des années où le poste de Premier Ministre avait disparu de la nomenclature gouvernementale (1984-1991), soit sept ans, il y eut... dix remaniements ministériels. Le gouvernement est «une création permanente», avait expliqué le Président de la République, alors à la recherche du Gouvernement idéal, constitué des hommes et des femmes fidèles, aptes, capables de capter et de mettre en œuvre les aspirations renouvelées du peuple camerounais. Selon les supputations qui serpentent les commodités de la conversation en ville et dans les champs ; selon les éructations qui remontent de la rue, trois tendances fortes se dégagent de l'écume de rumeur de remaniement ministériel qui semble avoir élu domicile dans le pays. Premier cercle. Il est constitué de ceux qui caressent une redistribution de cartes. MAINTENANT Dans l'espoir de bénéficier à leur tour, d'un strapontin. Voire davantage. A défaut d'attendre fermement de voir précipiter dans le feu perpétuel, ceux que l'on désigne déjà, sans jugement, comme les fossoyeurs du système du Renouveau National, politique d'aggiornamento initié par le Président de la République, Paul BIYA, dès son accession à la Magistrature suprême. C'est ici le laboratoire des listes ministérielles condamnées à la sortie. Deuxième cercle. Ici logent ceux qui sont en poste et veulent s'y maintenir.

Par tous les moyens. Pour dire le moins. C'est l'usine de fabrication des personnalités présentées comme pressenties à effectuer leur entrée dans l'appareil gouvernemental. Une fois leur nom dévoyé, dévoilé et exposé dans les médias, croit-on savoir, elles sont grillées pour l'éternité. Pas si sûr, à la lecture de l'actualité récente. Soit ! Troisième cercle enfin. C'est le siège des Sages. Peu expansifs, quelque peu rationnels, un tantinet habitués des actions virevoltantes du Prince en matière de remaniement ministériel. Ils en parlent en hommes d'expérience. Multipliant les hypothèses. Convoquant le contexte, le paratexte, le supra-texte et toutes sortes d'éléments de conjoncture pouvant valider, peu ou prou, telle conjecture plutôt que telle autre. Sont ainsi convoyés dans l'argumentaire du moment, sans ordre de priorité : - l'actualité courante de la session parlementaire, - l'actualité future-proche de la Coupe d'Afrique des Nations prévue au Cameroun ; - l'impératif présent de faire livrer les chantiers en cours de finition par ceux qui les ont commencés.

Dans ce cercle des Sages, le remaniement ministériel est envisagé comme certain, bien que, plus ou moins, lointain . Administrations au ralenti Défini comme «une création permanente» par celui-là même qui en décide en dernier ressort, le remaniement ministériel au Cameroun, cesse d'être un sujet de logique arithmétique ou de rationalité aristotélicienne pour revêtir sa nature propre d'objet, sinon d'instrument politique. Entre les mains du politique, seul juge d'opportunité en la matière. Bien que tributaire, lui aussi, du cours des choses et de l'enchevêtrement des événements dans leur occurrence tant au plan national qu'au plan international. Pour l'heure, l'Administration tourne au rythme du télétravail que lui imposent la vague déferlante du Covid 19 et l'attente lascive d'un gouvernement encore en gestation. Dont nul ne peut prédire, ni le jour, ni l'heure de parturition... «L'absentéisme chronique des fonctionnaires et agents de l'État à leur poste de travail» est d'ores et déjà épinglé et prescrit comme principal point à l'ordre du jour de la session du Conseil Supérieur de la Fonction Publique en instance de convocation.

Un exemple parmi tant d'autres : bien qu'il soit particulièrement éloquent, le décès d'un membre du Gouvernement en fonction, comme c'est le cas en ce moment, peut ne pas être un élément suffisant pour hâter ou retarder un remaniement ministériel. L'opération s'apparente dès lors à une équation à plusieurs inconnues. Ici, l'intégration par partie de la péréquation géopolitique, géographique, géostratégique, géométrique, constitue un élément de considération essentielle voire de consensus dans la détermination du temps d'un remaniement ministériel.

Ce temps porte bien son nom et se réclame de la seule autorité du Chef de l'État : c'est le temps du Président, maître des horloges dans un système politique de prééminence présidentielle. /-